

Réf: Dossier 253020

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « LA FOIE DIVINE »

Siège Abidjan, Adjamé, ABIDJAN ADJAME 220
LOGEMENTS, Lot 1, Ilot 1

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 26/09/2023, et enregistrés au CEPICI le 29/09/2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « LA FOIE DIVINE »

Objet : - ACHAT, VENTE ET DISTRIBUTION DE MATERIEL
BUREAUTIQUE ET INFORMATIQUE
- DIVERSES PRESTATIONS

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tout fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en
numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement
souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Adjamé, ABIDJAN ADJAME 220
LOGEMENTS, Lot 1, Ilot 1

Dirigeant(s) Mlle DAPLE OUANGNE LYDIE-GHISLAINE
(GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B13-10986 du 04/10/2023 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°71038/GTCA/RC/2023 du 04/10/2023

